



COMMISSION FOOT ÉDUCATIF

Jeudi 1^{er} Septembre 2022

Ploufragan

Membres présents : LE BELLEGUY Serge (président), ALLAIN Jean-Baptiste, CHERAUD Norbert, COLLIN Patrice, DOURTHE Christian, GESTO David, GUENO Pierre, LE BIHAN Maxime, PECHEUL Gaëtan, HERY Marie (CTD DAP)

Invités : CAILLEBOT Ewen, HENRY Guillaume, CONAN Guy

Membres excusés : BOURGES Sébastien, LEFEVRE Daniel

Absents : BASTIDE Victor, LE COZ Jean-Michel, MICHEL Alain

Le président Serge LE BELLEGUY ouvre la réunion. Il souhaite la bienvenue à Ewen Caillebot et Guillaume Henry qui remplacent Jean-Luc COLLOBERT et Raphaël THERIN pour le secteur 3, ainsi qu'à Guy Connan qui rejoint le secteur 2. La commission propose leurs candidatures en tant que membres.

Il adresse une pensée à Daniel Lefèvre.

1. Généralités

- La **nouvelle organisation** du District est présentée. Marie Hery succède à Matthieu Prédery pour la coordination des actions en lien avec le Foot Educatif.
- Le **calendrier général** prévisionnel est détaillé. Il sera disponible en ligne à l'attention des clubs sur le site du District.

2. La pratique U7/U9

- Les **Rentrées du Foot** dans les catégories U7 et U9 se dérouleront en format intra-clubs. Un plateau type de cette journée sera transmis aux clubs par leurs responsables de secteur.
- Dans ces deux catégories, la saison se composera de 8 plateaux ou rassemblements et d'une journée de fin de saison.

DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR

3 Allée du Haut Champ - BP 8 - 22440 PLOUFRAGAN
02.96.76.10.10 - secretariat@foot22.fff.fr - foot22.fff.fr



- La **Journée Départementale U7** se tiendra le samedi 10 juin, tandis que la Journée Nationale des Débutants (U9) aura lieu le samedi 17 juin. Un appel à candidature sera lancé en cours de saison pour déterminer le site d'accueil de cette dernière. Il est rappelé que, à l'occasion de leurs tournois, les clubs ne peuvent pas proposer de rassemblements U7 le samedi 10 juin et U9 le samedi 17 juin.
- La Commission insiste sur le fait que **les joueurs et joueuses doivent impérativement être licencié.e.s** pour pratiquer. Elle rappelle les questions assurancielles et de responsabilités qui en découlent.
- A l'issue de chaque plateau ou rassemblement, les **Fiches Bilan et Fiches Club** devront être retournées à mhery@foot22.fff.fr de la part du club recevant
- Le nouveau **logiciel Foot Animation Loisir** mis en place par la FFF est évoqué. Il est utilisé dans deux secteurs à partir de la mi-saison.
- Une journée de **formation des accompagnateurs d'équipes U7** sera proposée au District dans le cadre du PFFD le samedi 15 octobre (matin).
- La Commission est informée de **quelques modifications amenées par la FFF dans les lois du jeu U7** :
 - La zone de la relance protégée se positionne à 7 m de chaque but (au lieu de 8 m)
 - Comme pour les rentrées de touche, le joueur a désormais deux options pour réaliser un corner : passer le ballon à un partenaire ou conduire son ballon. S'il rentre en conduite de balle, il joue librement et peut donc tirer et marquer.
 - Le temps de jeu total peut aller jusqu'à 50 min (contre 40 min actuellement)

DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR

3 Allée du Haut Champ - BP 8 - 22440 PLOUFRAGAN
02.96.76.10.10 - secretariat@foot22.fff.fr - foot22.fff.fr



3. La pratique U11

- Les actions départementales sont évoquées :
 - Le **Challenge Jean Guilloso** : les finales secteurs sont prévues le samedi 25 mars. Quatre équipes par secteur seront qualifiées pour la finale départementale. La Commission rappelle le caractère festif de cette manifestation et souhaite conserver le système d'égalité du nombre de qualifiés par secteur afin de respecter la philosophie du Challenge U11. La finale départementale aura lieu le samedi 3 juin.
 - Le **Challenge Futsal** : les phases secteurs se tiendront le samedi 29 octobre. Les finales inter-secteurs auront lieu le samedi 14 janvier tandis que la finale départementale sera organisée le samedi 11 février.
 - Le **Challenge Foot de rue** : les deux journées secteur auront lieu les samedi 15 octobre et 26 novembre. Il n'y aura pas de rencontres programmées sur ces dates. Le vainqueur dans chacun des secteurs sera qualifié pour la finale départementale le samedi 15 avril.

4. La pratique U13

- Les **matches d'observation** auront lieu à Ploufragan le samedi 17 septembre pour les équipes de niveau 1, et le samedi 15 octobre dans les secteurs pour les équipes des niveaux 2,3 et 4.
- Les actions départementales sont évoquées :
 - Le **Challenge Futsal** : les phases secteurs se tiendront le samedi 22 octobre. Les finales inter-secteurs auront lieu le samedi 7 janvier tandis que la finale départementale sera organisée le samedi 25 février.
 - Le **Challenge Futnet (Tennis-ballon)** : 3 journées seront banalisées afin de disputer les match futnet en amont des rencontres les samedi 11 mars, 25 mars et 8 avril. Douze équipes seront qualifiées pour la finale départementale le mercredi 26 avril.

DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR

3 Allée du Haut Champ - BP 8 - 22440 PLOUFRAGAN
02.96.76.10.10 - secretariat@foot22.fff.fr - foot22.fff.fr



- Le **Festival Foot U13** : les tours 1 et 2 se tiendront les samedi 3 décembre et 18 mars. Seize équipes seront qualifiées pour la finale départementale le samedi 1^{er} avril. La finale régionale sera organisée dans le département des Côtes d'Armor le 13 mai. Des appels à candidature seront lancés pour déterminer les sites d'accueil de ces deux événements.
- Les **Coups des secteurs** : les journées 1 et 2 se tiendront les samedi 18 mars et 13 mai, pour les équipes éliminées au Tour 1 du Festival et les équipes réserves des clubs.
- Il est rappelé aux clubs qu'il leur ait demandé d'appliquer l'**arbitrage des jeunes par les jeunes** dans cette catégorie, en permettant à un joueur suppléant d'effectuer l'arbitrage à la touche (en étant tutoré par un dirigeant)

5. Points divers

- La Commission évoque le **Programme Educatif Fédéral** et se félicite d'observer l'activité des clubs sur ce plan. Elle réitère l'idée de mettre en place un atelier PEF sur chaque plateau U7 et U9
- La Commission félicite les six clubs nouvellement labellisés ou ayant renouvelé leurs **Labels Jeunes FFF Crédit Agricole** pour la période 2022-2025. Huit clubs seront en cours de renouvellement cette saison. Une **réunion d'information PEF/Label** se tiendra au District le lundi 3 octobre.
- L'opération **Foot à l'école** a vu la mise en œuvre de 37 cycles dans 24 écoles cette saison. Les inscriptions sur la plate-forme sont désormais possibles. Une **formation à destination des éducateurs souhaitant intervenir dans les écoles** sera dispensée le lundi 17 octobre au District.
- La prochaine réunion de la Commission est fixée au mercredi 21 décembre.

**Le président de la Commission Foot Educatif,
Serge LE BELLEGUY**